

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 1 : Analyse et conception de la mise en image d'un projet audiovisuel			
<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse du projet audiovisuel • La définition de l'identité visuelle du projet à conduire • L'analyse et la validation du découpage technique et du <i>storyboard</i> • L'identification des solutions techniques 	<p>En s'appuyant sur l'analyse préalable de ses documents descriptifs (cahier des charges, scénario, <i>storyboard</i>...) et en consultant ses principaux acteurs – réalisateur, producteur..., concevoir la mise en image d'une production audiovisuelle, en définissant les choix et orientations techniques et esthétiques concernant la prise de vue, afin de traduire fidèlement les intentions et attentes du réalisateur.</p> <p>1) Analyser le scénario et/ou le cahier des charges du projet audiovisuel, en identifiant ses caractéristiques, ses contraintes, les conditions de réalisation et le public ciblé, afin de bien saisir les intentions créatives ou éditoriales du réalisateur ou de l'auteur.</p> <p>2) Définir l'identité de l'image en identifiant les partis pris artistiques et esthétiques du réalisateur, et en affinant les options stylistiques pour le traitement de la lumière et le choix</p>	<p style="text-align: center;">Les candidats doivent réaliser la production suivante :</p> <p>Une note d'intention artistique et technique concernant la mise en image et le découpage technique d'un ou plusieurs projets audiovisuels, fondée sur l'analyse de ses documents et outils de référence</p> <p style="text-align: center;"><i>Elle est réalisée dans les conditions suivantes :</i></p> <p>Mise en situation professionnelle</p>	<p>Qualité de l'analyse du cahier des charges ou du scénario du projet audiovisuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du projet audiovisuel (format, genre...) sont correctement identifiés, - les contraintes du projet, notamment temporelles, techniques et financières, sont identifiées, - les intentions créatives ou éditoriales sont identifiées, - les partis pris stylistiques et esthétiques du projet audiovisuel sont correctement identifiés. <p>Pertinence des choix stylistiques et techniques de mise en image :</p>

	<p>des supports et moyens techniques à mobiliser, afin de traduire fidèlement ses intentions.</p> <p>3) Etablir le découpage technique en collaboration avec le réalisateur, en s'appuyant sur l'analyse du scénario et en déterminant pour chaque scène et séquence les indications concernant les plans, axes et mouvements de caméra, afin de matérialiser en image les intentions du réalisateur et/ou de l'auteur.</p> <p>4) Évaluer, pour chaque plan, les effets des prises de vue en analysant le storyboard et en examinant les indications concernant les cadrages, mouvements, et profondeurs de champs, afin d'évaluer leur faisabilité et de déterminer les moyens et solutions techniques à mettre en œuvre.</p> <p>5) Vérifier les options techniques et stylistiques de mise en image, leur faisabilité financières et temporelles, leur adéquation avec l'intention et l'identité stylistique du projet audiovisuel, afin de les valider avec le réalisateur.</p>	<p>Travail individuel de préparation d'une production à partir de la lecture d'un scénario présentée à l'oral</p>	<p>- la définition d'une identité propre à la mise en image est en cohérence avec les intentions artistiques du réalisateur,</p> <p>- la proposition de traitement de la lumière est cohérente,</p> <p>- les choix de cadrage, de mouvement et de composition de l'image sont en cohérence avec le scénario et matérialisés dans le découpage technique,</p> <p>- les effets de prise de vue sont répertoriés,</p> <p>- les supports et moyens techniques sont adaptés au format et au parti pris créatif du projet audiovisuel,</p> <p>- les choix sont argumentés et justifiés.</p>
--	--	---	---

Bloc de compétences n° 2 : Préparation et organisation de la prise de vues en amont du tournage

<ul style="list-style-type: none"> • Le repérage des lieux de tournage • L'évaluation des moyens techniques et l'établissement de la liste de matériel • L'élaboration du plan d'éclairage • L'évaluation et la définition des moyens humains et la constitution de l'équipe technique 	<p>En participant aux repérages préalables des lieux de tournage et en analysant les conditions de décors et de luminosité des scènes à filmer, préparer et organiser les opérations de prises de vues en amont du tournage, en évaluant les moyens humains et techniques à mobiliser et en opérant les différents tests et essais de matériels, afin de vérifier la pertinence et la faisabilité des choix techniques et esthétiques et de les valider en concertation avec le réalisateur et la production.</p> <p>1) Analyser les décors et conditions de luminosité des prises de vues à réaliser, en participant au repérage préalable des lieux</p>	<p>Les candidats doivent réaliser la production suivante :</p> <p>La préparation de la prise de vues en amont du tournage matérialisée par :</p> <p>1/ Le plan d'éclairage d'une production audiovisuelle</p> <p>2/ La liste du matériel technique de prise de vue et d'éclairage</p>	<p>Pertinence du plan d'éclairage :</p> <p>- les spécificités, contraintes et opportunités des décors et lieux de tournage sont correctement identifiés et prise en compte,</p> <p>- les choix et partis pris de traitement de la lumière sont consolidés par l'analyse des lieux de tournage suite aux repérages,</p>
--	--	--	--

	<p>de tournage du projet audiovisuel avec le réalisateur et le producteur, afin d'évaluer leur exploitabilité pour les prises de vues et de vérifier la faisabilité et la pertinence des orientations techniques et esthétiques définies.</p> <p>2) Identifier les moyens techniques de prise de vue et d'éclairage nécessaires au tournage, en évaluant le type de matériel adéquat compte tenu des choix artistiques validés avec le réalisateur et des caractéristiques des lieux de tournage repérés.</p> <p>3) Etablir la liste du matériel d'éclairage et de prises de vues nécessaire au tournage, en déterminant le choix des appareils, accessoires et outils en concertation avec l'équipe de production et en tenant compte des contraintes budgétaires imposées par les moyens financiers disponibles, afin de valider définitivement les moyens techniques à mobiliser.</p> <p>4) Réaliser des essais de prises de vues complets en vue du tournage, en anticipant ses conditions réelles de mise en œuvre et en vérifiant le rendu de l'image, des costumes, du maquillage et des effets de lumières, afin de s'assurer de la pertinence et de consolider les choix techniques et esthétiques opérés.</p> <p>5) Etablir les plans d'éclairage des différentes scènes et séquences à filmer, en tenant compte de leurs décors et des conditions de luminosité et en définissant la disposition et l'emplacement au sol des différents projecteurs au regard de l'ambiance, de l'intensité et des effets de lumière souhaités, afin de faciliter la mise en place du matériel lors du tournage.</p> <p>6) Evaluer le temps de travail nécessaire à l'organisation et la réalisation des prises de vues du tournage, en tenant compte</p>	<p>nécessaire au tournage d'une production audiovisuelle</p> <p>3/ La composition de l'équipe technique chargée de la prise de vue d'une production audiovisuelle, sous la forme d'une liste technique</p> <p><i>Elle est réalisée dans les conditions suivantes :</i></p> <p>Mise en situation professionnelle Travail individuel accompli dans un cadre collectif production écrite présentée à l'oral</p>	<p>- le plan d'éclairage tient compte des essais préalables réalisés et de l'identification des ajustements nécessaires, - la disposition du matériel d'éclairage est définie avec exactitude et est en adéquation avec les choix stylistiques retenus.</p> <p>Pertinence des moyens techniques préconisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les besoins en matériel technique sont correctement identifiés, - les choix sont consolidés par la mise en place de tests et essais préalables, - les contraintes tenant à l'environnement du tournage sont pris en compte, - le matériel technique choisi est adapté aux choix artistiques et aux lieux de tournage repérés, - le matériel technique choisi est suffisant au regard des besoins du tournage, - le matériel technique choisi est correctement dimensionné, qualitativement et quantitativement, au regard de l'économie du projet audiovisuel (des moyens financiers disponibles), - les choix sont argumentés et justifiés.
--	--	--	---

	<p>de leur complexité et en collaborant à l'élaboration du plan de travail exécuté par l'assistant réalisateur, afin de contribuer à la planification du tournage.</p> <p>7) Evaluer les moyens humains à mobiliser pour la réalisation des opérations de prises de vues en relation avec le directeur de production, en prenant en considération les ressources financières du projet et en tenant compte de ses besoins techniques spécifiques au regard de la complexité des scènes à filmer (du tournage), afin de constituer une équipe technique suffisante et correctement dimensionnée.</p>		<p>Pertinence des moyens humains préconisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'évaluation des moyens humains à mobiliser tient compte des exigences techniques du projet audiovisuel, - l'évaluation des moyens humains à mobiliser tient compte des conditions de tournage du projet audiovisuel, - l'évaluation des moyens humains tient compte des ressources financières du projet audiovisuel, - les moyens humains sont correctement dimensionnés, - les compétences à mobiliser sont correctement identifiées, - les choix sont argumentés et justifiés.
--	---	--	---

Bloc de compétences n° 3 : Réalisation des opérations de prises de vues et de traitement de l'image durant le tournage et en postproduction

<ul style="list-style-type: none"> • La coordination de l'action des techniciens participant à la prise de vues • La préparation du tournage de chaque plan • La prise de vues • Le contrôle de l'image filmée et la définition des ajustements à opérer • La supervision de l'étalonnage en post-production 	<p>En veillant au préalable à l'installation du matériel technique nécessaire et en s'assurant des paramétrages et réglages des appareils d'éclairage et de prise de vue, réaliser les opérations de prises de vues des plans, scènes et séquences d'une production audiovisuelle, en contrôlant la qualité de l'image au regard des instructions et intentions du réalisateur et des choix techniques, stylistiques et esthétiques définis, afin de garantir la qualité de l'image et sa cohérence avec l'identité de la production audiovisuelle.</p>	<p>Les candidats doivent réaliser la production suivante :</p> <p>La réalisation de la prise de vues d'une production audiovisuelle et la supervision de son étalonnage</p> <p><i>Elle est réalisée dans les conditions suivantes :</i></p>	<p>Qualité et conformité du dispositif technique d'éclairage et de prise de vue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les consignes données pour l'installation du matériel sont claires et intelligibles, - les règles et normes de sécurité d'installation du matériel sont respectées,
---	--	--	--

	<p>1) Contribuer à l'organisation, aux aménagements et à la mise en place du plateau de tournage, en concertation avec le réalisateur, son ou ses assistant(s) et les différents chefs de poste, en coordonnant et en supervisant l'action d'une équipe de techniciens dédiés à l'installation et l'utilisation du matériel de prise de vues et d'éclairage, afin de garantir de bonnes conditions de tournage.</p> <p>2) Superviser l'installation du matériel d'éclairage pour chaque plan à filmer, en donnant ses consignes et indications aux techniciens concernés, en s'assurant du respect du plan d'éclairage préalablement établi, afin de garantir la sécurité du personnel présent sur le plateau et l'obtention d'une lumière conforme aux choix définis avec le réalisateur.</p> <p>3) Diriger l'installation du matériel de prise de vue pour chaque plan à filmer, en déterminant le placement de la ou des différentes caméra(s) et en contrôlant la mise en œuvre de leurs paramètres et réglages (opérés ou non par un assistant), afin d'opérer les prises de vues dans le respect des intentions du réalisateur et du <i>storyboard</i>.</p> <p>4) Anticiper les besoins techniques induits par les futures opérations de traitement de l'image en post-production, en vérifiant l'adaptation et la compatibilité de l'installation du plateau notamment concernant les décors et réglages caméras, afin de permettre la mise en œuvre ultérieure de trucages et d'effets visuels.</p> <p>5) Opérer la prise de vues des différentes scènes et séquences, en manipulant la caméra ou en s'appuyant sur la contribution d'un ou plusieurs collaborateurs et en s'assurant du respect des choix définis avec le réalisateur concernant l'angle de prise de vue, le cadre, la profondeur de champ, la composition et la</p>	<p>Mise en situation réelle Travail individuel accompli dans un cadre collectif Production audiovisuelle présentée à l'oral</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les réglages et paramétrages des caméras sont corrects, - la matériel d'éclairage est installé conformément au plan établi, - les besoins de techniques de traitement de l'image en post-production sont pris en compte et anticipés, - les éventuels problèmes techniques et défauts du matériel sont résolus. <p>Qualité de l'image de la production audiovisuelle réalisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les angles de prise de vue, le cadre et la profondeur de champ des différentes scènes et séquences respectent les intentions du réalisateur et le storyboard, - l'image est bien composée, - les mouvements de caméra sont techniquement maîtrisés, - le traitement de la lumière est conforme aux intentions définies au préalable, - la texture et la colorimétrie de l'image sont adaptées au format et à l'esthétique de la production audiovisuelle, - l'image est globalement cohérente.
--	---	---	--

	<p>netteté de l'image, ainsi que les éventuels mouvements de caméra, afin de fournir des images formellement satisfaisantes et bien composées.</p> <p>6) Définir les ajustements et mesures correctives d'ordre technique à mettre en œuvre au regard des aléas de tournage et imprévus pouvant survenir, afin de parvenir à un résultat apportant pleinement satisfaction au réalisateur.</p> <p>7) Contrôler le déroulement des différentes opérations de prises de vues durant le tournage, en veillant au respect du temps imparti pour les réaliser et en s'assurant de la sauvegarde régulière des « rushes », afin de garantir leur transmission dans de bonnes conditions pour l'étape de montage.</p> <p>8) Collaborer avec l'étalonneur durant la phase de post-production, en contrôlant les opérations de traitement de l'image réalisées au moyen de logiciels dédiés, afin de vérifier la fidélité du rendu final de l'image au regard des choix validés avec le réalisateur.</p>		
<p>Bloc de compétences n° 4 : Gestion de son réseau et développement de son activité professionnelle</p>			
<ul style="list-style-type: none"> • Le choix de son positionnement professionnel et de son évolution • La constitution, le développement et l'entretien d'un réseau professionnel • Le choix de ses engagements et la négociation de ses conditions d'engagement 	<p>En définissant ses choix de positionnement et d'orientation de carrière et en constituant un réseau professionnel porteur d'opportunités, gérer et développer son activité professionnelle, en mettant en œuvre les actions favorisant son implication sur des projets audiovisuels et contribuant à l'actualisation et l'évolution de ses compétences techniques, de sa sensibilité et de sa fibre créative.</p> <p>1) Elaborer son projet d'activité professionnelle dans le milieu de l'audiovisuel, en tenant compte de ses aspirations et</p>	<p>Les candidats doivent réaliser la production suivante :</p> <p>Un dossier de projet professionnel comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse du secteur d'activité et le choix de son positionnement, - le choix et l'analyse des actions de développement d'activité, 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité du positionnement professionnel : <ul style="list-style-type: none"> - la structuration des différents secteurs d'activité de l'audiovisuel et du cinéma est correctement identifiée, - les potentiels d'opportunité des différents secteurs sont repérés et évalués,

<ul style="list-style-type: none"> • L'exercice d'une veille technique et artistique 	<p>inclinations personnelles et en évaluant les potentialités des différents secteurs (cinéma, télévision, publicité, documentaire...), afin de déterminer son positionnement et de le faire évoluer tout au long de sa carrière.</p> <p>2) Constituer un réseau relationnel au sein de son secteur d'activité, en identifiant et en mettant en œuvre les actions favorisant son insertion dans sa communauté professionnelle et permettant l'établissement de contacts porteurs d'opportunités, afin de développer et pérenniser son activité.</p> <p>3) Etablir des liens durables et gages de fidélité avec ses collaborateurs – producteurs, réalisateurs, chefs de poste et techniciens – pendant et hors des tournages, en construisant des relations permettant le développement d'une confiance et d'une estime mutuelles, afin de favoriser les sollicitations professionnelles et projets de collaboration.</p> <p>4) Evaluer les propositions de collaboration sur des productions audiovisuelles, en analysant leur intérêt artistique et leur portée pour sa carrière, afin de sélectionner les projets sur lesquels s'impliquer professionnellement.</p> <p>5) Négocier son engagement sur les productions audiovisuelles sélectionnées, en définissant avec l'équipe de production ses conditions de travail et les moyens à disposition, afin de garantir l'intérêt de son implication et la viabilité de son activité.</p> <p>6) Veiller à l'entretien et l'évolution de sa sensibilité et de sa fibre créative en matière d'image, en analysant les œuvres anciennes et contemporaines dans l'univers graphique au sens le plus large, afin de renouveler et d'enrichir ses références en</p>	<ul style="list-style-type: none"> - un portefeuille de contacts professionnels, - Salons professionnels - le repérage et l'analyse d'une ou plusieurs évolutions techniques de matériel d'éclairage et de prise de vue. <p><i>Elle est réalisée dans les conditions suivantes :</i></p> <p>Travail individuel Production écrite présentée à l'oral Établissement d'un dossier de projet professionnel incluant un CV et une lettre de motivation, présentation de sa bande démo et un dossier de veille</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les champs d'intérêt et inclinations personnelles sont définies, - les choix de positionnement sont cohérents. <ul style="list-style-type: none"> • Intérêt du portefeuille de contacts professionnels : <ul style="list-style-type: none"> - les différents réseaux professionnels sont identifiés, caractérisés et hiérarchisés au regard de leur intérêt, - les différents acteurs sont repérés et classés selon leurs influence et spécificités, - les différents modes de constitution d'un réseau professionnel sont analysés, - le choix des actions à mener est cohérent, - les contacts intégrés sont pertinents et porteurs de facilitation au niveau professionnel. • Qualité de la veille technique : <ul style="list-style-type: none"> - les sources et ressources d'information consultées sont fiables, - les informations collectées sont actuelles et recoupées, - les évolutions repérées recèlent des potentiels d'innovation avérés, - l'intérêt des évolutions repérées est analysé et qualifié,
---	---	---	--

	<p>matière de composition de l'image, de traitement de la lumière, de palette de couleurs et de choix de contraste.</p> <p>7) Veiller à la mise à jour de ses connaissances et compétences techniques en matière de prise de vues, en repérant et en analysant les innovations technologiques des matériels et logiciels d'enregistrement vidéo, de traitement de l'image et d'éclairage, afin d'évaluer leur intérêt et de renouveler ses pratiques sur les tournages.</p>		<p>- les modalités d'application et d'utilisation des évolutions repérées sont évaluées.</p>
--	---	--	--